



ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN

# Pour l'avenir de nos retraites et contre la régression sociale, **ON CONTINUE !**

**Le 10 décembre toutes et tous en grève et dans les manifestations !**

Les raisons de poursuivre et d'amplifier le mouvement  
après la réussite de la grève et des manifestations du 5 décembre !

Le 5 décembre, nous étions très nombreuses et nombreux en grève et plus d'un million à avoir manifesté dans les rues de nos villes contre le projet de réforme MACRON/DELEVOYE.

Dans nombres d'établissements et services de nos secteurs professionnels, les personnels ont décidé de poursuivre la mobilisation sous diverses formes : assemblées générales, nouvelles manifestations – le samedi –, reconduction de la grève...

**Pourtant, le gouvernement choisit de s'entêter à vouloir imposer son projet, y compris en expliquant que nous l'aurions mal compris !**

Au lieu de consolider un système solidaire par répartition, le dispositif envisagé enfermerait le calcul des pensions dans un carcan d'austérité, les fameux 14 points du produit intérieur brut (PIB).

Le financement des retraites à la hauteur des besoins en la matière est pourtant possible : nous ne vivons pas dans un pays pauvre ou ruiné. Une autre répartition des richesses produites permettrait de satisfaire aux dépenses de retraites, au profit des salarié·es et des retraité·es actuel·les.

**C'est cette exigence de justice sociale que notre mobilisation résolue doit faire entendre !**

Les intentions gouvernementales prévoient ainsi **l'affaiblissement généralisé des montants versés aux retraité·es des générations à venir.**

Dans la fonction publique, il remettrait en cause le principe du droit à la carrière par l'abandon du calcul de la pension sur le traitement indiciaire perçu les 6 derniers mois c'est à dire sur la meilleure rémunération. Conséquence directe : une baisse assurée des pensions !

La prise en compte des indemnités censées compenser ce calcul défavorable traduira de fait les inégalités en matière de primes perçues durant la carrière en inégalités de montants des pensions versées. À fortiori dans un contexte indemnitaire marqué par l'existence de primes de fonction (l'IFSE) dépendant des affectations et missions confiées voire de prime au mérite, existante (le CIA) ou à venir. De plus, les discriminations salariales entre les femmes et hommes – qui sont encore de plus de 13 % – continueraient d'aggraver les inégalités des pensions versées.

Enfin, le projet d'instaurer un « âge d'équilibre » fixé à 64 ans aboutirait à reculer encore l'âge de départ donnant droit à une retraite à taux plein. C'est un recul à peine déguisé du droit au départ en retraite.

Tout ceci ferait voler en éclat des règles collectives favorables aux agents et sommerait chaque personnel d'agir « individuellement » contre la paupérisation de sa future pension ! **Ce projet gouvernemental n'est pas acceptable, il doit être abandonné !**

**L'intersyndicale interprofessionnelle a décidé d'un nouveau temps fort de mobilisation unitaire** pour permettre de faire converger toutes les modalités de poursuite du mouvement qui sont décidées par les personnels mobilisés.

**Pour gagner, pour que le gouvernement retire son projet funeste pour nos retraites, pour au contraire imposer la revalorisation des salaires et une amélioration de notre système de pensions déjà bien dégradé depuis les réformes de 2003 et 2010.**

**Pour gagner, amplifions la mobilisation !**

**Mardi 10 décembre 2019, dans l'unité et la solidarité  
toutes et tous à nouveau en grève et dans les manifestations !**

**Et participons toutes et tous, dans les établissements et services de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et dans les bibliothèques, aux assemblées générales.**

Déterminés pour œuvrer à la construction du meilleur rapport de force,  
le SNASUB-FSU et la FSU ont déposé des préavis de grève couvrant le mois de décembre.



ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN

Pour faire reculer le gouvernement et gagner le retrait  
de son projet de contre-réforme des retraites,

**amplifions la mobilisation le mardi 10 décembre**

et participons toutes et tous, dans les établissements et services de l'éducation nationale,  
de l'enseignement supérieur et de la recherche et dans les bibliothèques aux assemblées générales.

**Dans l'unité et la solidarité,**

**toutes et tous à nouveau en grève et dans les manifestations !**

## La retraite par points, c'est de la retraite en moins !

Base de calcul  
de la pension



Avant

Le salaire  
des 6 derniers mois

Après

Totalité des salaires +  
primes perçues sur toute la  
période d'activité

Perte considérable et pire pour  
les fonctionnaires qui ont peu de primes

Montant  
de la pension



Des garanties

Calculé en pourcentage du  
dernier salaire

Des incertitudes

Dépend principalement de la  
valeur du point au moment  
du départ à la retraite

Aucune garantie sur le montant des pensions  
futures et baisse automatique en cas de déficit

**Au contraire, pour défendre et améliorer nos retraites et les garantir pour toutes et tous,  
le SNASUB-FSU et la FSU revendiquent.**

- **Réformer l'assiette des cotisations patronales** en modulant le taux de cotisation en fonction de la politique d'emploi des entreprises et du rapport entre les salaires et la valeur ajoutée.
- **Taxer les produits financiers bruts des entreprises** non financières et les produits financiers nets des banques.
- **Sécuriser l'emploi** depuis l'entrée des jeunes dans la vie active jusqu'au maintien des seniors dans l'entreprise.
- **Supprimer les exonérations de cotisations patronales** qui ne créent pas d'emploi et tirent les salaires vers le bas.
- **Indexer les pensions sur l'évolution des salaires** et non sur les prix.
- **Garantir le départ à 60 ans avec un niveau de pension d'au moins 75 %** du revenu d'activité pour une carrière complète.
- **Garantir un minimum de pension** protégeant véritablement les salariés et fonctionnaires ayant eu des carrières courtes.
- **Prendre en compte la fatigue au travail**, sa pénibilité en aménageant les fins de carrière.
- **Obtenir de véritables « compensations » familiales et conjugales** pour les femmes et réaliser l'égalité professionnelle femmes/hommes.
- **Prendre en compte les périodes de formation.**
- **Mieux prendre en compte la spécificité des polypensionnés** en améliorant et en étendant aux fonctionnaires les mécanismes de proratisation existant au régime général.